

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Ce 17 avril 2019

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil d'administration de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi-Ouest tenue dans la salle du conseil de la MRC d'Abitibi-Ouest à La Sarre, le 17 avril 2019 à 19 h 30.

Présents	MM.	Jaclin Bégin Marcel Cloutier Alain Gagnon Marcel Bouchard Daniel Céleste	Préfet Authier Authier-Nord Chazel Clermont
	Mme	Suzanne Théberge	Clerval
	MM.	Gilbert Rivard Rémi Jean Henri Bourque Jean-Guy Boulet Yves Dubé	Duparquet Dupuy Gallichan La Reine La Sarre
	Mme	Lina Lafrenière	Macamic
	M.	Roger Lévesque	Normétal
	Mme	Louisa Gobeil	Palmarolle
	MM.	Pierre Godbout Alain Gagnon Léo Plourde	Poularies Rapide-Danseur Roquemaure
	Mme	Diane Provost	St-Lambert
	MM.	David Goulet Yvon Morin Lucien Côté	Ste-Germaine-Boulé Ste-Hélène Taschereau
Directrice générale :	Mme	Nicole Breton	
Directeur général :	M.	Normand Lagrange	
Directrice générale adj.	Mme	Micheline Trudel	
Secrétaire d'assemblée:	Mme	Vanessa Pronovost	
Absents :	M.	Roger Paul	Val Saint-Gilles
	Mme	Linda C.-Bédard	Secteur Languedoc

Monsieur Jaclin Bégin préside la présente séance tandis que madame Nicole Breton agit comme directrice générale.

CONSTATATION DU QUORUM ET DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

La séance ayant été convoquée dans le délai prescrit et le quorum étant satisfait, le président la déclare ouverte à 19 h 30.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption des procès-verbaux
- 4- Ratification des procès-verbaux
- 5- Affaires en découlant
- 6- Auditeur comptable

- 7- Rapports et comptes rendus
- 8- Correspondance
- 9- Développement
- 10- Environnement
- 11- Forêt
- 12- Résolutions diverses
- 13- Avis de motion, projet et adoption de règlement
- 14- Parole au public
- 15- Levée et fermeture de la séance

19-39 Proposé par monsieur Jean-Guy Boulet, appuyé par monsieur Pierre Godbout et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour ci-haut mentionné.

ADOPTION ET RATIFICATION DES PROCÈS-VERBAUX

Ayant déjà reçu copie des procès-verbaux, les conseillers de comté en dispensent la lecture.

Adoption du procès-verbal du 20 mars 2019

19-40 Proposé par monsieur Henri Bourque, appuyé par monsieur David Goulet et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal du 20 mars 2019.

Ratification du procès-verbal du 20 mars 2019

19-41 Proposé par monsieur Léo Plourde, appuyé par monsieur Pierre Godbout et unanimement résolu de ratifier le procès-verbal du comité administratif du 20 mars 2019.

AFFAIRES EN DÉCOULANT

Rien de particulier n'est abordé sous cette rubrique.

AUDITEUR COMPTABLE

Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest

Monsieur le préfet souhaite la bienvenue à monsieur Sylvain Trudel, auditeur comptable au sein de la firme Deloitte S.E.N.C.R.L.

Monsieur Trudel remet à chacun des conseillers de comté un extrait du Rapport financier 2018. Il présente tels que figurant aux états financiers pour la MRC :

- le rapport de l'auditeur indépendant;

- l'état des résultats;
- l'état de la situation financière;
- l'excédent (déficit) accumulé.

L'état de la situation financière au 31 décembre 2018, l'état des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date ont été vérifiés.

Rapport financier – Adoption

19-42

Proposé par monsieur Yves Dubé, appuyé par monsieur Henri Bourque et unanimement résolu d'adopter le rapport financier au 31 décembre 2018 de la Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest tel que présenté.

La documentation est déposée aux archives de la MRC d'Abitibi-Ouest et fait partie des présentes pour valoir comme si, ici, au long reproduite.

Territoires non organisés (TNO)

Monsieur Sylvain Trudel remet à chacun des conseillers de comté un extrait du Rapport financier 2018. Il présente tels que figurant aux états financiers :

- le rapport de l'auditeur indépendant;
- les états des résultats;
- l'état de la situation financière;
- l'excédent (déficit) accumulé.

L'état de la situation financière au 31 décembre 2018, l'état des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date ont été vérifiés.

Rapport financier – Adoption

19-43

Proposé par monsieur Daniel Céleste, appuyé par monsieur Marcel Bouchard et unanimement résolu d'adopter le rapport financier au 31 décembre 2018 du territoire non organisé Rivière-Ojima tel que présenté.

La documentation est déposée aux archives de la MRC d'Abitibi-Ouest et fait partie des présentes pour valoir comme si, ici, au long reproduite.

Monsieur Jaclin Bégin, préfet, remercie monsieur Sylvain Trudel. Celui-ci quitte la séance.

Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Rapport financier

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 51 681 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2018;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la MRC d'Abitibi-Ouest pour le territoire non organisé (TNO) Rivière-Ojima visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la MRC;

19-44

EN CONSÉQUENCE, proposé par monsieur Léo Plourde, appuyé par monsieur Alain Gagnon (R.-D.) et unanimement résolu:

- QUE la MRC d'Abitibi-Ouest informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la MRC pour le TNO Rivière-Ojima, conformément aux objectifs du *Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local*.

RAPPORT ET COMPTE RENDU

Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSSAT)

La réouverture du service obstétrique-natalité est confirmée. Les membres du conseil d'administration félicitent le travail de madame Nicole Breton et messieurs Jaclin Bégin et Yves Dubé, qui se sont rendu à Québec pour rencontrer le ministre de la Santé et des Services sociaux, madame Danielle McCann.

Motion de félicitations

- 19-45 Proposé par monsieur Yves Dubé, appuyé par madame Lina Lafrenière et unanimement résolu d'adresser une motion de félicitations à monsieur Jaclin Bégin, préfet, pour son professionnalisme et son engagement permettant la réouverture du service obstétrique-natalité au centre hospitalier de La Sarre.

Remerciements

- 19-46 Proposé par monsieur Jean-Guy Boulet, appuyé par monsieur Alain Gagnon (R.-D.) et unanimement résolu que des remerciements soient adressés à madame Danielle McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux, afin de souligner:
- son écoute attentive aux besoins de la population;
 - l'apport exceptionnel de son équipe;
 - ses interventions permettant la réouverture du service obstétrique-natalité au centre hospitalier de La Sarre;
 - l'importance accordée au maintien de nos services de proximité.

Invitation

- 19-47 Proposé par monsieur Alain Gagnon (R.-D.), appuyé par monsieur Gilbert Rivard et unanimement résolu d'inviter madame Danielle McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux, afin de la remercier personnellement pour son implication dans le dossier de réouverture du service obstétrique-natalité au centre hospitalier de La Sarre et la sensibiliser à nos particularités territoriales.

CORRESPONDANCE

Muni-Express N° 2 – 2 avril 2019 – Pouvoirs municipaux en matière de gestion des immeubles détériorés ou insalubres.

Invitation

Carrefour action municipale et famille (CAMF) et Association des groupes de ressources techniques du Québec (AGRTQ) – Invitation à un atelier gratuit sur la thématique de l'habitation des aînés, le 13 juin 2019, au bureau de la MRC d'Abitibi-Ouest.

DÉVELOPPEMENT

Municipalités – Bilan des projets

Monsieur Julien Sévigny, directeur du service développement, et madame Micheline Trudel, directrice générale adjointe, présentent aux membres les documents intitulés « Municipalités – Bilan des projets 2018 » et « Montants versés par territoire de municipalité ».

Lesdits documents font partie des présentes pour valoir comme si, ici, au long reproduits.

Programme de soutien financier aux projets culturels

Madame Maude Bergeron, agente de développement rural, présente les projets déposés dans le cadre du *Programme de soutien financier aux projets culturels*.

19-48

Proposé par monsieur Léo Plourde, appuyé par monsieur David Goulet et unanimement résolu de reprendre et d'adopter les recommandations du comité de sélection pour les projets PC-015 à PC-027, présentés dans le cadre du *Programme de soutien aux projets culturels de la MRC d'Abitibi-Ouest*.

Le tableau des recommandations fait partie des présentes pour valoir comme si, ici, au long reproduit.

Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie – Mise à jour

19-49

Proposé par monsieur David Goulet, appuyé par monsieur Henri Bourque et unanimement résolu d'adopter la mise à jour de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie, afin d'y intégrer, notamment :

- les modifications suite à l'adoption du Plan de développement durable (PDD) 2019-2029;
- l'augmentation de l'enveloppe annuelle des municipalités pour l'année 2019.

Ladite politique fait partie des présentes pour valoir comme si, ici, au long reproduite.

ENVIRONNEMENT

Collecte des encombrants

Madame Sylvie Grenier, coordonnatrice du service de l'environnement, présente le document « Collecte des encombrants 2019 ». Rappel est fait aux municipalités concernant les matières acceptées et refusées, ainsi que les modalités d'acheminement des matières au Centre de valorisation des matières résiduelles.

FORÊT

Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux – Politique de gestion du Fonds

Le document «*Projet de modification de la politique de gestion du Fonds*» est remis à chacun des conseillers de comté.

Lecture en est faite.

Adoption de la Politique de gestion

- 19-50 Proposé par monsieur Lucien Côté, appuyé par monsieur Rémi Jean et unanimement résolu d'adopter les modifications à la *Politique de gestion du Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux*, telles que présentées.

RÉSOLUTIONS DIVERSES

Nomination sur comités

Les conseillers de comté de la zone nord sont invités à se retirer afin de procéder à la nomination d'un membre sur les comités développement et multiressource pour ce secteur.

Comité développement

- 19-51 Sur recommandation de monsieur Jean-Guy Boulet, il est proposé par monsieur Henri Bourque, appuyé par monsieur Léo Plourde et unanimement résolu de nommer monsieur Rémi Jean à titre de représentant de la zone nord sur le comité développement.

Comité consultatif multiressource

- 19-52 Sur recommandation de monsieur Daniel Céleste, il est proposé par monsieur Pierre Godbout, appuyé par monsieur David Goulet et unanimement résolu de nommer monsieur Jean-Guy Boulet à titre de représentant de la zone nord sur le comité consultatif multiressource.

Gouvernance – Fonctions et nominations

Directeur général et secrétaire-trésorier

- 19-53 Proposé par monsieur Lucien Côté, appuyé par monsieur Daniel Céleste et unanimement résolu de nommer monsieur Normand Lagrange à titre de directeur général et secrétaire-trésorier.

Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

- 19-54 Proposé par monsieur Jean-Guy Boulet, appuyé par monsieur Henri Bourque et unanimement résolu de nommer madame Micheline Trudel à titre de directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe.

Fonds de développement des territoires (FDT) – Engagements

19-55

Proposé par monsieur Marcel Bouchard, appuyé par madame Lina Lafrenière et unanimement résolu d'engager les sommes suivantes et d'utiliser l'enveloppe du Fonds de développement des territoires à cet effet :

	<u>FDT 2019-2020</u>
ENGAGEMENTS	
Fonds Jeunes Promoteurs	40 000 \$
Comité FQM – Milieux humides	10 000 \$
Ministère de la Culture et des Communications – Avenant	3 025 \$
<u>Recommandations comité administratif du 3 avril 2019</u>	
Conférence des préfets – Fonctionnement 2019	21 288 \$
Entente culturelle – Ville de La Sarre	60 000 \$
Solde engagé	94 313 \$

Financement municipal – Ouverture des soumissions

ATTENDU QUE conformément à l'article 1065 du Code municipal, aucune municipalité ne peut vendre les bons qu'elle est autorisée à émettre en vertu d'un règlement, autrement que par soumission écrite;

ATTENDU QUE les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances;

ATTENDU QUE l'article 1066 du Code municipal prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065, pour cette municipalité et au nom de celle-ci;

19-56

EN CONSÉQUENCE, proposé par monsieur Yves Dubé, appuyé par madame Lina Lafrenière et unanimement résolu :

- QUE conformément à l'article 1066 du Code municipal, le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal, pour et au nom de la MRC d'Abitibi-Ouest.

Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue – Représentant

19-57

Proposé par madame Louisa Gobeil, appuyé par monsieur Yves Dubé et unanimement résolu de nommer monsieur Jaclin Bégin à titre de représentant afin de siéger au sein du conseil d'administration de Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue pour les années 2019-2020 et 2020-2021.

Territoires non organisés – Désignations

Analyste

19-58 Proposé par monsieur Léo Plourde, appuyé par monsieur Henri Bourque et unanimement résolu de désigner monsieur Jonathan Arsenault à titre d'analyste pour les permis et certificats sur les territoires non organisés Rivière-Ojima et Lac-Duparquet.

Fonctionnaire municipal

19-59 Proposé par monsieur David Goulet, appuyé par madame Suzanne Théberge et unanimement résolu :

- **DE DÉSIGNER** monsieur Normand Lagrange à titre de fonctionnaire municipal responsable de la délivrance des permis et certificats sur les territoires non organisés Rivière-Ojima et Lac-Duparquet;
- **D'ANNULER** la résolution 19-23.

AVIS DE MOTION, PROJET ET ADOPTION DE RÈGLEMENT

Projet de règlement modifiant le Règlement relatif au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest

Avis de motion

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Jean-Guy Boulet afin de modifier le Règlement relatif au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest (12-1995).

Dépôt du projet de règlement

Le projet de règlement modifiant le Règlement relatif au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest est déposé par monsieur Daniel Céleste.

Ledit projet de règlement fait partie des présentes pour valoir comme si, ici, au long reproduit.

Projet de règlement afin d'abroger le Règlement sur le respect de la personne et contre le harcèlement psychologique

Avis de motion

AVIS DE MOTION est donné par madame Diane Provost afin d'abroger le Règlement sur le respect de la personne et contre le harcèlement psychologique (08-2005).

Dépôt du projet de règlement

Le projet de règlement afin d'abroger le Règlement sur le respect de la personne et contre le harcèlement psychologique est déposé par monsieur Jean-Guy Boulet.

Ledit projet de règlement fait partie des présentes pour valoir comme si, ici, au long reproduit.

PAROLE AU PUBLIC

Le fardeau fiscal des producteurs forestiers est soulevé.

LEVÉE ET FERMETURE DE LA SÉANCE

19-60

Proposé par monsieur Pierre Godbout, appuyé par madame Diane Provost et unanimement résolu de lever et de fermer la séance. Il est 21 h 40.

Le préfet

La directrice générale

ADOPTÉ LE : 15 mai 2019

Je, Jaclin Bégin, préfet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.